

Projet éducatif 2018-2022

102 - École Christ-Roi

Date d'adoption du « Projet éducatif » par le conseil d'établissement : 2019-06-14

Encadrements légaux

Le projet éducatif est un outil stratégique. Il est la résultante d'un exercice de mobilisation de tous les acteurs intéressés par l'école qui permet notamment de mettre en lumière les forces et les défis de la population scolaire.

L'analyse des données recueillies tout au long de la démarche permet de déterminer les enjeux. De ces enjeux découle le choix d'orientations et d'objectifs centrés sur l'apprentissage et la réussite des élèves.

L'article 37 de la Loi sur l'instruction publique nous dit : *Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte : 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire; 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves; 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif; 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés; 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire. Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° [...] doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.*

Par la suite, le projet éducatif devra être mis en œuvre en convenant avec l'équipe-école des moyens qui permettront l'atteinte des objectifs et des cibles établis. La mise en œuvre peut se référer, entre autres :

- Aux pratiques éducatives du milieu;
- Au Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la CSDM et ses quatre environnements :
 - Pédagogique
 - Techno pédagogique
 - Familial et communautaire
 - Scolaire
- Aux résultats des recherches et des expériences;
- etc.

Portrait et contexte

Contexte de l'établissement

L'école Christ-Roi a priorisé depuis plusieurs années la lecture. Après avoir analysé les résultats scolaires et suite aux observations de nos élèves, nous avons convenu de prioriser maintenant l'écriture. Une augmentation de la clientèle est prévue et l'école est maintenant classée avec un indice de milieu socio-économique (IMSE) de 7. Un projet d'embellissement de cour d'école et un nouveau gymnase permettront aux enfants de bouger davantage.

Enjeux

La réussite de tous les élèves.

Projet éducatif

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie (écriture)

Objectif : Améliorer la compétence Écriture chez les élèves du primaire.

Éléments de pilotage :

Taux de réussite lecture, écriture, raisonner élèves vulnérables

Indicateur : Augmentation du taux de réussite des élèves ayant 70% et plus au 3e bulletin.

Cible : Augmentation de 5 %

Valeurs de l'école

DES VALEURS PERMETTRONT D'ACTUALISER NOTRE PROJET ÉDUCATIF LE RESPECT C'EST:

- Comprendre le respect de soi, des autres et de l'environnement;
- S'actualiser lorsqu'on traite avec considération le temps et l'espace de l'autre, le rôle de l'autre et notre propre rôle dans le contexte scolaire;
- Permettre la construction d'un lien de confiance entre des individus ;
- Viser l'acceptation de la différence;
- Instaurer un climat positif et rendre les interventions plus efficaces tout en permettant aux élèves d'apprendre davantage et de s'épanouir;
- Permettre à tous d'évoluer dans un milieu harmonieux.

LE SENS DES RESPONSABILITÉS PERMET DE:

- Développer son autonomie
- Se mobiliser pour mener ses tâches à terme
- Réfléchir à ses actions avant d'agir
- Favoriser la confiance en soi
- Apprendre de ses erreurs et de ses expériences
- Assumer les impacts de ses choix
- Utiliser des stratégies et des moyens permettant d'atteindre ses buts
- Exercer son jugement critique pour faire des choix éthiques bons pour soi et pour sa collectivité
- Prendre des risques pour apprendre
- Comprendre et suivre les règles établies

LA COLLABORATION C'EST :

- Être ouvert aux autres et respecter les différences de chacun
- Partager son expérience, son temps, son matériel, ses connaissances et ses idées
- Vivre une expérience positive où les acteurs (intervenants, familles, élèves) travaillent ensemble et s'enrichissent les uns les autres pour favoriser la réussite, le développement global et le bien-être de tous
- Développer l'esprit d'équipe pour créer des liens et s'ouvrir aux idées des autres
- Avoir une vision commune afin d'être cohérents dans ses actions
- S'impliquer activement dans un groupe et prendre sa place

LA PERSÉVÉRANCE C'EST:

- Comprendre la signification de ses apprentissages
- Se donner des défis réalisables
- Persister malgré les difficultés rencontrées dans l'esprit de réussir ou d'atteindre ses objectifs
- Évoluer à son rythme vers le but fixé
- Développer sa résistance à la tâche et sa ténacité
- Faire des efforts constants
- Démontrer de la motivation et de la volonté

Forces de l'école

RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN LITTÉRATIE (écriture)

- Interventions variées et graduées selon les besoins des élèves (ex: tutorat, réussite éducative, etc.)
- Collaboration des parents dans le suivi scolaire de leur enfant
- Collaboration des intervenants (ex: enseignants, professionnels, orthopédagogues, éducateurs en éducation spécialisée) au sein de l'équipe
- Mise en place de pratiques variées et inspirées par la recherche ayant un impact sur la réussite des élèves (ex: enseignement explicite en grammaire et en orthographe, processus d'écriture, réflexion grammaticale à l'aide du code de correction, conscience phonologique au préscolaire, etc.)
- Service d'orthopédagogie adapté aux besoins des élèves.

ENVIRONNEMENT BIENVEILLANT ET SÉCURITAIRE

- Éducation positive des comportements : enseignement des règles de vie, médiateurs.
- Intervenants soucieux, engagés et motivés dans l'encadrement et l'enseignement des habiletés sociales
- Collaboration entre les intervenants de l'école et les familles
- Climat accueillant pour les familles

MODE DE VIE SAIN ET ACTIF

- Développement de saines habitudes de vie au quotidien: alimentation et activité physique
- Découverte d'activités qui donnent le goût de bouger
- Offre d'activités parascolaires variées qui suscite une grande participation des élèves d'année en année (loisirs Christ-Roi)

CULTURE NUMÉRIQUE

- Intégration graduelle des technologies en classe selon l'intention pédagogique de l'intervenant

EXPÉRIENCE ÉDUCATIVE GLOBALE

- Développement de son esprit critique par l'éducation aux comportements écoresponsables
- Promotion d'une vie étudiante dynamique qui favorise le sentiment d'appartenance: conseil des élèves, activités parascolaires, rassemblements collectifs, remises de méritas, responsabilités données aux élèves, prestations musicales diverses et artistiques, etc.

Objectif

Améliorer la compétence en écriture des élèves.

Moyen

Les élèves construiront et structureront leurs phrases selon les attentes du Programme.

Conditions de réalisation

1. Proposer à l'élève des situations d'écritures variées, concrètes et des projets créatifs signifiants à réaliser :

Exemple :

- Inviter des aînés, des artistes, des artisans et des professionnels qui partageront avec des élèves leur vécu, leurs talents et leurs connaissances.

La créativité est devenue une valeur si importante dans notre société que son apprentissage et son usage sont des éléments essentiels du curriculum actuel (La créativité ne se cantonne donc pas à la littérature ou aux arts. Elle consiste toujours à mettre à profit la personnalité et l'expérience).

Apprendre la rigueur et la planification, voilà ce qui est fondamental et que notre école veut inculquer à ses élèves. Mais cela ne peut s'apprendre dans l'abstrait, il faut des situations concrètes, à la portée des élèves et intéressantes pour eux. Ces situations doivent présenter un haut degré de signification et un bon potentiel de motivation pour développer la persévérance, l'estime de soi, le goût d'apprendre de tout élève.

- 2. Enseignement explicite des caractéristiques de chaque genre de textes prescrits par la Progression des apprentissages afin de sécuriser les élèves et accroître leur motivation**
- 3. Bâtir un code d'autocorrection commun pour les élèves de première à la sixième.**
- 4. En collaboration avec les différents intervenants (enseignants, orthopédagogues, etc.), mettre en place diverses stratégies d'enseignement de la compétence écrire afin de soutenir les élèves dans les tâches complexes d'écriture, et ce, dans le respect de l'autonomie professionnelle de chacun :**
 - Libération en équipe niveau et cycle avec les orthopédagogues et la direction.
 - Production d'outils
 - Décider et coordonner les étapes à franchir (orthopédagogue, enseignants et direction)
- 5. Les enseignants favorisent les contextes où les élèves peuvent formuler des phrases complètes et complexes, tant à l'oral qu'à l'écrit :**
 - Enseigner les constituants de la phrase selon la Progression des apprentissages
 - Utilisation des technologies de l'information et de la communication
 - Parrainage en lecture (avec des élèves plus grands)
 - Le choix d'offrir des livres pour récompenser les élèves.
- 6. Les enseignants mettront en place diverses activités de promotion de la langue française, à l'oral et à l'écrit, durant l'année scolaire :**
 - Participation à des concours (Dictée PGL, épellation, etc.)
 - Organisation d'événements récurrents pour les 3 cycles (Journée de l'écrivain, journée de la poésie, etc.)
 - Rencontre avec un chansonnier
 - Correspondance scolaire
 - Promouvoir les œuvres de tous les élèves (Site école, site web, journal du quartier, etc.)
 - La semaine du français,

- L'écriture à partir des auteurs de littérature enfantine et utilisation des technologies comme valeur ajoutée à l'apprentissage (Teams, Bookcreator, etc.).

Dans le choix des activités proposées par l'école aux élèves, on s'assurera que la langue française écrite en est une composante fondamentale.